

PROGRAMME

Lieux :

Amphithéâtre Léon Duguit (*Faculté de droit et de science politique, Place Pey Berland, 33000 Bordeaux*) et Salle de conférence (*Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur, 33000 Bordeaux*)

Jeudi, 23 juin – Thursday, June 23rd

8h30 : Accueil et inscription / Reception and registration (Faculté de droit et de science politique)

9h00 : MOT DE BIENVENUE / WORD OF WELCOME

- Mathieu Devinat, Professeur, Université de Sherbrooke, Canada
- Nader Hakim, Professeur, Université de Bordeaux, France

9h30–10h30 : LE DROIT ET LES FAITS : PERSPECTIVES DE MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE / LAW AND FACTS: LEGAL METHODOLOGY PERSPECTIVES

Amphithéâtre Léon Duguit

- Claes Martinson, Professor, University of Gothenburg, Sweden
“The Norms, Facts and Values Method
– A Useful Tool and a Perspective on the Relationship Between Law and Fact”
- Frédéric Rouvière, Professeur, Aix-Marseille Université, France
« Existe-t-il un concept juridique de fait ? »

10h30-10h45 : Pause café – Coffee Break

10h45-12h00 : LES FAITS DANS LE RAISONNEMENT JURIDICTIONNEL : LA QUALIFICATION ET LA TRANSFORMATION DES FAITS / FACTS IN JUDICIAL REASONING: QUALIFICATION AND TRANSFORMATION OF FACTS

Amphithéâtre Léon Duguit

- Julie Colemans, Faculté de Droit, Science Politique et Criminologie de l'Université de Liège, Belgique
« La complémentarité des approches processuelles et matérielles dans la compréhension du raisonnement juridictionnel »
- Alexandre Frambéry-Iacobone, Doctorant, Université de Bordeaux, France et Université McGill, Canada
« Un fait fait par des faits. Le procès est-il une histoire comme les autres ? »
- François-Vivien Guiot, Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour, France
« Maât au Plateau de Kirchberg : peser les faits, dire le droit, et ordonner les choses »

12h00-14h : Déjeuner / Lunch

14h00 – 17h30 : SÉANCES PARALLÈLES / PARALLEL SESSIONS

14h-15h40 : LES FAITS APPREHENDÉS PAR LE DROIT / FACTS AS APPREHENDED BY LAW

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

La preuve des faits : coutumes, usages et religions / The proof of facts: customs, usages and religions

- François-Xavier Morisset, Maître de conférences, Université de La Rochelle, France
« **La dialectique des faits et du droit à l'épreuve des conflits de normes hétérogènes** »
- Adam Croon, Senior lecturer in legal history, Örebro University, Sweden
« **Fact or law? The status of customary law within the Swedish doctrine of legal sources in a historical perspective** »
- Kevin Magnier-Merran, Maître de conférences, Université de Lorraine, France
- Pierre Mousseron, Professeur, Université de Montpellier, France
« **Les avis d'usages permettent-ils la mutation de faits en Droit ?** »

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence (Musée d'Aquitaine)

Les faits dans la mise en œuvre de la norme : preuve, procédure et précédent / Facts in the application of rules: evidence, procedure and precedent

- Paolo Comoglio, Professeur agrégé et chercheur, Université de Gênes, Italie
- Elena Anna Grasso, Chercheuse, Université de Gênes, Italie
« **Wikipedia et informations en ligne. L'appréciation des faits à partir de l'Internet** »
- Gwendoline Lardeux, Professeur de droit privé, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille, directrice du master de droit privé, France
« **Le règne ambivalent des faits en droit probatoire** »
- Olivier Leclerc, Directeur de recherche, Centre de théorie et analyse du droit, CNRS-Université Paris Nanterre-École normale supérieure, France
« **Lost in translation ? François Gorphe (1889-1959) et l'appréciation des faits en justice fondée sur la science** »

15h40-16h : Pause café – Coffee Break

16h-17h15 : LES FAITS COMME SOURCES DE NORMES EN DROIT / FACTS AS SOURCES OF RULES IN LAW

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

Les faits comme source de normes dans les domaines « personne et famille » / Facts as a source of rules in the Laws of Persons and Family

- Barnabas Dieudonné, Université de Montréal, Canada

« La tension entre les faits et le droit positif : le cas de la violation du droit à la nationalité des personnes d'ascendance haïtienne en République dominicaine »

- Gaële Gidrol-Mistral, Professeure, UQAM, Canada

« De la conception des faits :

la maxime *infans conceptus* ou l'union morganatique des faits et du droit »

- Simon Saint-Onge, Doctorant, Université du Québec à Montréal, Canada

« Les “faits” à l'épreuve de la notion cadre des tribunaux québécois du “meilleur intérêt de l'enfant” »

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence (Musée d'Aquitaine)

Les faits et le droit : perspectives de droit privé / Facts and Law: Private Law Perspectives

- Valerio Forti, Professeur, Université de Lorraine, France

« Droit et faits dans le régime général des obligations »

- Quentin Prim, Docteur en droit, Université de Bordeaux, France

« L'influence des faits sur le droit : l'exemple du droit des biens »

- Mélanie Samson, Professeure, Faculté de droit, Université Laval, Canada

« Le droit à l'épreuve des faits : l'exemple des contrats d'arrangements préalables de services funéraires »

« LES FAITS ET LE DROIT/ LAW AND FACTS »

Vendredi, 24 juin – Friday, June 24th

9h00-10h00 : LES FAITS ET LE DROIT : PERSPECTIVES DOCTRINALES / FACTS AND LAW: THEORETICAL PERSPECTIVES (SÉANCES PARALLÈLES / PARALLEL SESSIONS)

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

• Fernando Argüjio Hoyo, Doctorant, Université de Bordeaux, France

« **La norme constitutionnelle dans la pensée de Jorge Carpizo, entre les faits et le droit** »

• Clotilde Aubry de Maromont, Maîtresse de conférences en droit privé, Université de La Réunion, Centre de Recherche Juridique, France

« **Et si le questionnement des rapports entre les faits et le droit révélait les écueils de la production scientifique dans la discipline juridique ?** »

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence (Musée d'Aquitaine)

• Matthieu Gaye-Palettes, Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole, France

« **Le juge et son estomac : retour sur un mythe du réalisme juridique américain** »

• Rafael Suguimoto Herculano, Chercheur associé au Max-Planck-Institut für Rechtsgeschichte und Rechtstheorie, Allemagne

« **Entre *professional law* et *political law*. L'exportation de la tradition romano-germanique en terres brésiliennes** »

10h00-10h30 : Pause café – Coffee Break

10h30-11h30 : SÉANCES PARALLÈLES / PARALLEL SESSIONS

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

LA DIMENSION POLITIQUE DES FAITS / THE POLITICAL DIMENSION OF FACTS

• Lény Escobar, Doctorant, Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux, France

« ***Quid juris, quid facti* et séduction politique. Pour aborder l'oubli de la justification transcendante des fondements politiques** »

• Sacha Sydoryk, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur contractuel, Università di Corsica, France

« **La doctrine constitutionnelle française face aux affaires politiques : l'exemple de "l'affaire Benalla" et de l'audition comme témoin de Nicolas Sarkozy dans "l'affaire des sondages de l'Élysée"** »

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence (Musée d'Aquitaine)

ENJEUX JURIDIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES LIÉ À LA PREUVE DES FAITS : LES COUTUMES ET LA RELIGION / LEGAL AND EPISTEMOLOGICAL ISSUES RELATED TO THE PROOF OF FACTS : THE CASE OF CUSTOMS AND RELIGION

- Yvette Rachel Kalieu Elongo, Professeure, Université de Dschang, Cameroun

« **Prouver la coutume en droit camerounais ou l'épreuve de la distinction du fait et du droit** »

- Irene Lizzola, Doctorante, Laboratoire LAM, Sciences Po Bordeaux, France

« **Conflits de catégorisations à partir d'interprétations contrastives portant sur l'évocation du référentiel islamique en rapport à une série de "faits" : Analyse de l'interconnexion entre l'arène juridique, médiatique et militante** »

<i>11h30-13h30 : Déjeuner / Lunch</i>
--

<i>13h30-15h15 : LA DIMENSION POLITIQUE DES FAITS / THE POLITICAL DIMENSION OF FACTS</i>

Amphithéâtre Léon Duguit

- Anne-Marie Savard, Professeure agrégée, Université Laval, Canada

« **Les tensions entre la nature et le droit; l'exemple du droit civil québécois de la filiation à travers le temps** »

- Garance Navarro-Ugé, Docteure en droit public rattachée à l'IRJS (Paris 1) et au CESPRA (EHESS), France

« **Le juge, le fait et le droit : comment considérer la méthode de jugement ?** »

- Louise Fromont, docteure en droit, chargée de recherches au Fonds national de la recherche scientifique belge et chargée d'enseignement à l'Université libre de Bruxelles, Belgique

- Arnaud Van Waeyenberge, professeur à HEC Paris / Université Libre de Bruxelles et membre du Centre Perelman (ULB), Belgique

« **L'État de droit au sein de l'UE. Une illustration de la fragilité de la frontière entre fait et droit** »

<i>15h15-15h45 : Pause</i>

15h45-17h15 LES FAITS COMME MESURE, COMPRÉHENSION ET « INTELLIGENCE » DU DROIT / FACTS AS A MEASURE, COMPREHENSION AND "INTELLIGENCE" OF LAW

Amphithéâtre Léon Duguit

- Alexandre Flückiger, Professeur, Faculté de droit, Université de Genève, Suisse
« **La loi étayée par des faits au défi des faits controversés** »
- Alex Chauvet, docteur en droit de l'Université de Bordeaux, Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État, France
« **L'appréhension sélective et évolutive des faits : une limite au développement de l'intelligence artificielle en droit ?** »
- Emmanuel Jeuland, Professeur agrégé, Paris 1, France
« **Du fait au droit via les relations juridiques** »

17h15-17h45 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIMJ/IALM GENERAL ASSEMBLY

20h : Diner du colloque / Conference Diner

CAHD
Centre aquitain
d'histoire du droit

**Institut de recherche
Montesquieu**

**université
de BORDEAUX**



**ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DE MÉTHODOLOGIE
JURIDIQUE**